

NOM , PRENOM :-----

ADRESSE :-----

CODE POSTAL :-----VILLE :-----

TEL :-----PORTABLE :-----

e-mail :-----

Veuillez indiquer les nom et prénom de toutes les personnes participant au séjour , ainsi que leur âge

NOM	PRENOM	AGE
1. _____/_____		
2. _____/_____		
3. _____/_____		
4. _____/_____		
5. _____/_____		

**JOINDRE A VOTRE CONTRAT 100 € D ARRHES  
POUR QUE VOTRE LOCATION SOIT PRISE EN COMPTE**

CHEQUE  CHEQUES VACANCES  MANDAT CASH

BANQUE:.....NUMERO:.....  
ce chèque sera encaissé a sa réception et déduit du prix total de la location

**Dès réception de votre contrat vous recevrez en retour une confirmation de votre réservation , vous indiquant le numéro de votre emplacement ainsi que le montant total de votre séjour .**

**Je soussigné ci-dessus, déclare avoir pris connaissance des conditions générales au verso et m' engage à les respecter.**

À \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_\_

**SIGNATURE CLIENT:**

# TARIF EMPLACEMENT 2012

	<b>HORS SAISON</b> 1 / 04 AU 01/06 09/ 09 AU 30/10	<b>MI-SAISON</b> 02/06 AU 30/06 01/09 AU 08/09	<b>HAUTE SAISON</b> 01/07 AU 31/08
<b>FORFAIT 2 PERSONNES</b> ( 2 personnes + 1 tente ou caravane+ 1 voiture )	<b>15.00</b>	<b>19.00</b>	<b>28.50</b>
<b>FORFAIT 3 PERSONNES</b> ( 3 personnes + 1 tente ou caravane + 1 voiture )	<b>17.00</b>	<b>21.00</b>	<b>28.50</b>
<b>PERSONNE SUPPLEMENT.</b>	<b>3.50</b>	<b>4.00</b>	<b>6.80</b>
<b>ENFANT de moins de 5 ans</b>	<b>1.00</b>	<b>2.00</b>	<b>4.80</b>
<b>ELECTRICITE 6A</b>	<b>4.50</b>	<b>4.50</b>	<b>5.00</b>
<b>ELECTRICITE 10A</b>	<b>6.50</b>	<b>6.50</b>	<b>7.00</b>
<b>VOITURE SUPPLEMENT. OU REMORQUE</b>	<b>1.00</b>	<b>2.00</b>	<b>3.00</b>
<b>CHIEN en laisse et vacciné</b> ( 1 ère catégorie interdits )	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>2.00</b>
<b>GARAGE MORT</b>	<b>3.00</b>	<b>4.00</b>	<b>28.50</b>

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

1. Seul le contrat rempli avec précision est considéré comme valable car il fournit tous les éléments permettant d'envisager la réservation.
2. La décision définitive de l'acceptation de la réservation dépend uniquement du camping qui n'a pas à en fournir la raison.
3. Cette confirmation est notamment subordonnée aux conditions suivantes :  
réception et encaissement du chèque de 100 euros d'arrhes joint à ce contrat rempli et signé.
4. Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée.
5. durant le séjour, vous devez impérativement faire connaître à l'accueil si d'autres personnes viennent dormir ou vous rendre visite pour la journée .
6. Si pour une raison quelconque, la durée du séjour est écourtée le montant du séjour demeure acquis ou reste dû au CAMPING LES GENETS .
7. Vous devez prévoir votre arrivée après midi ou si vous arrivez le matin les emplacements étant à libérer à midi , il faudra patienter .
8. Le locataire s'engage :
  - a. A respecter le règlement intérieur du CAMPING LES GENETS
  - b. A redonner l' emplacement en bon état sans détérioration du terrain .
9. Les animaux doivent être tenu en laisse et vous devez ramasser ses besoins sur le terrain de camping et sur le trottoir longeant l'entrée du camping. Si non respect de cette article 9 , vous aurez un avertissement ou pourrez être expulsé par la direction .
10. Annulation : toute annulation doit nous parvenir par écrit.  
Annulation faite plus de 1 mois avant la date prévue : remboursement intégral des arrhes.  
Annulation faite moins de 1 mois avant la date prévue : aucun remboursement ne sera exigible par le client.

**EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR**

1. Admission: l' autorisation est délivrée par le responsable du bureau d'accueil après présentation des documents de son identité et de son lieu de domicile.
2. Numéro d'emplacement : l' affectation de votre emplacement est du strict pouvoir de la direction du camping.
3. Visiteurs à la journée: ils doivent préalablement se faire connaître au bureau d'accueil. Ils sont admis sous la responsabilité du locataire, sont redevables du tarif en vigueur visiteur.
4. Silence : doit être total de 23h à 8h. Prière d'éviter toutes nuisances sonores ( en journée et la nuit ) telles que poste radio, claquement de portière, rires forts...
5. Circulation et stationnement: seuls les véhicules déclarés sont autorisés à rouler dans le respect de la limitation de vitesse de 10 Km/h. Chaque locataire est tenu de respecter la place de parking affectée à sa location.
6. Hygiène: les ordures ménagères doivent être triées, le dépôt se trouve à la sortie du camping.

**BON DE RESERVATION  
EMPLACEMENT 2012**

**ATTENTION RESERVATION POUR UNE SEMAINE DE SEJOUR MINIMUM**

**JE RESERVE :** ( cochez la case correspondante )

UN EMPLACEMENT : CARAVANE  CARAVANE +TENTE

CAMPING CAR  TENTE  NOMBRE DE TENTE

ELECTRICITE  CHIEN  REMORQUE

NOMBRE D ADULTES :.....

NOMBRES D ENFANTS:.....AGE:.....

DATE D ARRIVEE :.....

DATE DE DEPART :.....

**ATTENTION LES EMPLACEMENTS SONT DISPONIBLES A 15H LE JOUR  
DE L ARRIVEE ET SONT A LIBERER A 12H LE JOUR DU DEPART**

**JE DESIRE UN EMPLACEMENT:**

OMBRE  SEMI OMBRE  ENSOLEILLE

PROCHE SANITAIRE

PROCHE PISCINE ET AIR DE JEUX

AUTRES:.....

SI VOUS DESIREZ UN EMPLACEMENT PRECIS INDIQUER LE  
NUMERO ET LA COULEUR :.....

(nous essaierons au mieux de satisfaire votre demande selon disponibilité !)